



Résidence Élise Luquin - Lyon 3<sup>ème</sup> | (c) Vladimir de Mollerat du Jeu

# Rapport RSE 2026



**SACVL**  
LA VILLE ÉQUILBRÉE

**SOCIÉTÉ À MISSION(S)**  
depuis juin 2025





Résidence Sakharov - Lyon 9<sup>ème</sup> - 332 logements | Réhabilitation énergétique livrée en 2025 | (c) Aurélien Aumond

## ÉDITO

Plus de la moitié de l'humanité vit désormais en ville : la part de population urbaine avoisine 58 % à l'échelle mondiale. Dans le même temps, les signes du dérèglement climatique se renforcent. L'organisation météorologique mondiale a confirmé que 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne mondiale d'environ +1,55 °C par rapport à la période préindustrielle 1850-1900. En ville, ce réchauffement se traduit de manière amplifiée : les îlots de chaleur urbains peuvent conduire à des écarts jusqu'à 10 °C entre centre-ville et zones rurales alentour lors des vagues de chaleur. Sans réduction rapide des émissions, plus de 1,6 milliard de citoyens pourraient être exposés à des chaleurs extrêmes à l'horizon 2050.

Pour un acteur immobilier comme la SACVL, cela change tout : la transition écologique doit se vivre et se travailler comme l'expression d'un contrat social. Un contrat avec nos locataires, d'abord — parce qu'un logement doit rester habitable, confortable et abordable en toutes saisons. Un contrat avec le territoire, ensuite — parce que la ville de demain devra être plus fraîche, plus perméable, plus végétalisée, plus résiliente.

C'est pourquoi nous développons une approche systémique, structurée autour de deux leviers indissociables : l'atténuation, pour réduire notre empreinte (énergie, carbone, matériaux) et l'adaptation, pour protéger le patrimoine et les habitants face aux canicules et aux îlots de chaleur. Cette logique s'inscrit d'ailleurs dans notre trajectoire 2025-2028 et se traduit dans la raison d'être que nous avons adoptée en devenant société à mission : « **Construire une ville équilibrée en partenariat avec la collectivité pour répondre aux besoins de tous les Lyonnais, dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux de demain** ».

Ce rapport RSE 2026 présente nos avancées, nos résultats et nos enseignements de l'année 2025 — avec une exigence de transparence, et une conviction : rendre la ville plus vivable est une responsabilité partagée, et un engagement qui se prouve.

# NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

## NOS RESSOURCES

- ↪ **8 716 logements**  
4 372 logements à loyer conventionné  
4 344 logements à loyer libre
- ↪ **80 000 m<sup>2</sup> de bureaux, commerces, équipements publics et privés**
- ↪ **3 900 places de stationnement**
- ↪ La valeur du patrimoine au 31 décembre 2025 est de 1 348 M€ hors droits, soit un écart de moins de 1 % par rapport au 31 décembre 2024 (1 325 M€)
- ↪ **83,7 M€** de chiffre d'affaires
- ↪ Une notation Standard & Poor's\* A+
- ↪ 135 collaborateurs dont 58 répartis en 5 secteurs sur les résidences du parc

## NOS MÉTIERS

- ↪ Louer & vendre
  - ↪ Gérer le patrimoine & les copropriétés
  - ↪ Aménager
  - ↪ Construire
- pour
- ↪ Être utile aux **Lyonnais**
  - ↪ Être utile au **vivre ensemble**
  - ↪ Être utile à l'**équilibre du territoire**
  - ↪ Être utile au **lien social**
- ↪ plus de **26 000 personnes logées sur le parc SACVL** dans 450 adresses dans Lyon intra-muros (soit 172 résidences)



S&P Global Ratings a confirmé la notation financière A+ de la SACVL, assortie d'une perspective stable, reconnaissant la solidité de son modèle économique et de sa gouvernance. Cette appréciation externe vient confirmer les orientations portées dans la démarche RSE et Société à mission de la SACVL. L'agence souligne en particulier une stratégie d'investissement recentrée sur la réhabilitation du patrimoine existant et l'efficacité énergétique, en cohérence avec les engagements de transition énergétique et de réduction de l'empreinte environnementale. Malgré un contexte de hausse des coûts, la SACVL maintient des marges d'exploitation robustes et un endettement maîtrisé, faisant de sa solidité financière un levier au service de l'impact social et environnemental.

## VALEUR CRÉÉE

- ↪ **919 contrats de location** signés par an
- ↪ **764 logements livrés entre 2021 et 2025**
- ↪ **336 logements à livrer entre 2026 & 2028**
- ↪ **160 logements étudiants** restant à livrer d'ici 2028
- ↪ **687 logements livrés** dans le cadre des travaux à la relocation
- ↪ **8,3 M€ investis dans le cadre du décret tertiaire** (ensemble Jaurès, Denfert Rochereau et ARFRIPS)
- ↪ **79,8 % pour le taux de satisfaction global des locataires** (contre 77,8 % en 2023, 78,8 % en 2024)
- ↪ **87,5 % des logements classés de A à D**





## NOTRE IDENTITÉ

Depuis plus de soixante-dix ans, la SACVL accompagne les évolutions de Lyon en restant fidèle à sa vocation première : proposer des logements accessibles et adaptés à la diversité des habitants, dans un esprit de proximité et de solidarité.

Acteur immobilier généraliste, la SACVL intervient aujourd'hui sur un patrimoine diversifié — logements, copropriétés, commerces, bureaux, équipements publics — et déploie son action dans les neuf

arrondissements de la ville. Elle agit sur toute la chaîne immobilière, de la gestion à la réhabilitation, de la construction à l'aménagement, avec une même exigence : contribuer à une ville plus accessible, plus équilibrée et plus vivable.

Cette singularité repose sur trois marqueurs forts : une utilité sociale ancrée dans l'histoire lyonnaise, une capacité d'intervention globale sur les métiers de l'immobilier, et, *depuis juin 2025, une boussole statutaire affirmée à travers le passage en Société à Mission.*

## NOTRE VISION RSE

En tant que société immobilière, la SACVL est pleinement consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement et, plus largement, sur l'écosystème urbain. Ce constat fonde, depuis plus de dix ans, une démarche RSE ambitieuse et transparente, intégrée à la stratégie de l'entreprise et portée au quotidien par les équipes. La vision de la SACVL repose sur une conviction forte : **agir simultanément sur les dimensions sociale, environnementale et sur la qualité de service.** Car la transition écologique n'a de sens que si elle améliore concrètement la vie des habitants, tout en contribuant à l'équilibre et à la résilience de la ville.

Cette ambition se déploie à travers cinq champs d'action complémentaires. Le premier concerne l'équilibre social des territoires, à travers l'accès

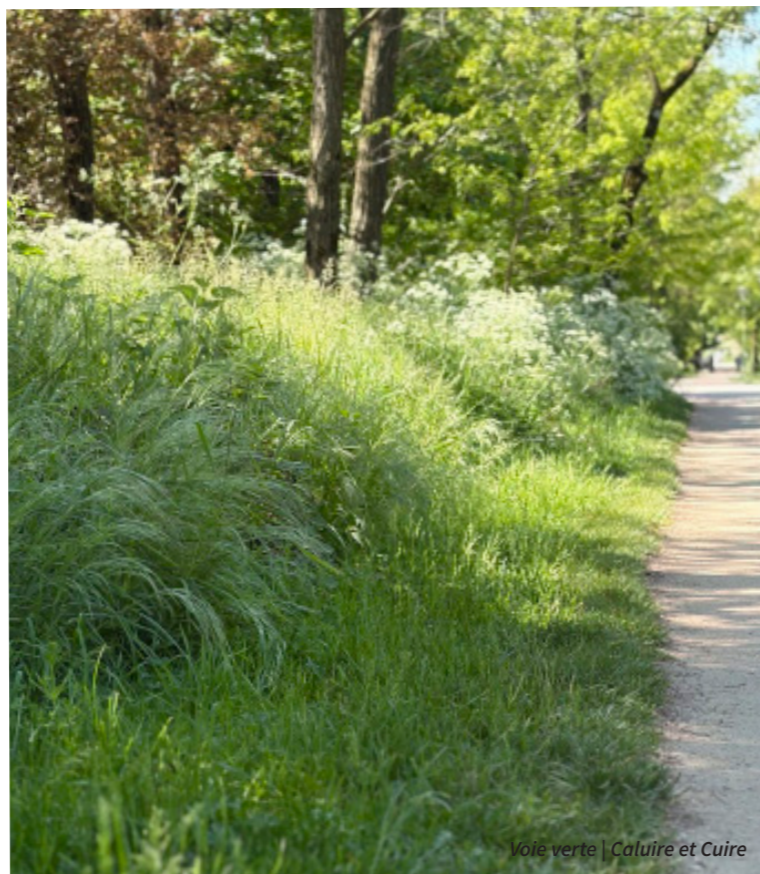
au logement et la mixité programmatique. Le deuxième porte sur la préservation de l'environnement, notamment la lutte contre le changement climatique et la biodiversité. Le troisième relève d'une économie durable, via les achats responsables, les financements et le soutien à l'ESS. Le quatrième concerne les ressources humaines, avec le bien-être au travail et l'employabilité. Enfin, le cinquième champ porte sur une gouvernance responsable fondée sur le dialogue avec les parties prenantes.

Depuis 2025, cette vision s'inscrit dans un cadre encore plus structurant : la raison d'être désormais inscrite dans les statuts de la SACVL guide ses priorités et renforce son exigence de cohérence, de preuve et d'amélioration continue.



## AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS

Atténuation & adaptation au changement climatique



## PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

Pour une ville abordable & de qualité



## VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES

Index d'égalité hommes/femmes, compétences & employabilité des salariés

## CONSTRUIRE UNE CHAÎNE DE VALEUR RESPONSABLE

Partenariats, achats, insertion



## DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION

Retour sur le passage en société à mission,  
1 an après

# PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

## Garantir la mixité fonctionnelle : une offre diversifiée au service d'une ville équilibrée

En 2025, la SACVL confirme une nouvelle fois son positionnement d'opérateur immobilier généraliste en développant une offre plurielle, qui associe logement social, logement étudiant et locaux tertiaires. Cette diversité ne relève pas d'une simple juxtaposition de produits : elle constitue un levier concret d'équilibre urbain, en répondant à des besoins complémentaires — se loger, étudier, travailler, accéder à des services — et en contribuant à faire vivre, à l'échelle des quartiers, une ville plus abordable et de meilleure qualité.

Cette mixité s'incarne d'abord dans la nature des programmes livrés et réhabilités en 2025. La SACVL a ainsi poursuivi le

développement d'une offre sociale à travers les *résidences Clémence Lortet, Élise Luquin, Pierre Corneille et Sakharov*, tout en consolidant une offre étudiante significative avec *Les Hirondelles et L'Atelier 80*.

également dans la répartition territoriale des livraisons. Les opérations de 2025 se situent dans plusieurs arrondissements lyonnais — 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> — traduisant une logique de diffusion équilibrée de l'offre à l'échelle de la ville, plutôt qu'une concentration sur quelques secteurs.

Elle repose enfin sur la mobilisation de plusieurs modes de production — construction neuve, acquisition-amélioration et VEFA — qui permettent d'adapter les réponses aux contextes urbains, aux contraintes foncières et aux opportunités de développement. Cette approche s'inscrit pleinement dans l'objectif **Garantir la mixité fonctionnelle** du référentiel de société à mission. Dans un marché lyonnais particulièrement tendu, cette mixité n'a de sens que si elle demeure accessible : la SACVL maintient ainsi un écart moyen de 20,81 % entre ses loyers libres et les loyers de référence de la Métropole sur l'ensemble du patrimoine, confirmant sa capacité à concilier diversité de l'offre et modération économique.

À ces programmes s'ajoutent des surfaces tertiaires, notamment *le site de Romarin-Terraille et la Ressourcerie créative*, qui participent à la vitalité économique locale et à la diversité des usages urbains. La mixité fonctionnelle se lit



### Chiffres clés – Livraisons 2025



### Les projets livrés

- ➔ *Clémence Lortet (Lyon 9<sup>ème</sup>)* : 19 logements familiaux PLS
- ➔ *Élise Luquin (Lyon 3<sup>ème</sup>)* : 6 logements PLAI
- ➔ *Les Hirondelles (Lyon 3<sup>ème</sup>)* : 86 logements étudiants PLS en gestion HSE
- ➔ *Sakharov (Lyon 9<sup>ème</sup>)* : 13 logements sociaux PLS en gestion partielle avec les PEP69 (dont 9 logements à destination de personnes seniors)
- ➔ *Pierre Corneille (Lyon 6<sup>ème</sup>)* : 9 logements familiaux PLUS/PLAI en gestion partielle avec ALYNEA
- ➔ *L'Atelier 80 (Lyon 9<sup>ème</sup>)* : 80 logements étudiants dont 20 PLS en gestion HSE/BEELODGE

### Les travaux en cours

L'actualité travaux a été particulièrement dense en 2025 avec les mises en chantiers suivantes :

- ➔ *Programme mixte Chemin des Îles (Lyon 7<sup>ème</sup>)*
- ➔ *Réhabilitation/surélévation de la résidence Garibaldi (Lyon 7<sup>ème</sup>)*
- ➔ *Restructuration de l'équipement public ITEP Maria Dubost (Lyon 7<sup>ème</sup>)*
- ➔ *Réhabilitation de la résidence des Tchécoslovaques (Lyon 7<sup>ème</sup>)*
- ➔ *Construction de l'immeuble Ravat (Lyon 2<sup>ème</sup>)*

### Les mises en chantier

Les projets en cours de développement et en conception suivent la même mixité (logements libres, logements sociaux, commerces et bureaux abordables) :

- ➔ *VEFA de 13 logements sociaux et un local commercial avec Carré d'Or (Lyon 7<sup>ème</sup>)*
- ➔ Dépôt des permis de construire des opérations *Pernon, 31 logements libres (Lyon 4<sup>ème</sup>) et Nicolas Sicard, réhabilitation de 67 logements avec extension de 20 logements sociaux et libres (Lyon 5<sup>ème</sup>)*
- ➔ VEFA de commerces et bureaux abordables au sein de la ZAC *Confluence avec Vinci Immobilier (Lyon 2<sup>ème</sup>)*



Résidence Chemin des Îles - Bâtiment A | Lyon 7<sup>ème</sup>



Résidence Garibaldi | Lyon 7<sup>ème</sup>



ITEP Maria Dubost | Lyon 7<sup>ème</sup>



➔ 496 logements livrés d'ici 2028 (logements conventionnés, non conventionnés et logements étudiants)

➔ Poursuite du développement de projets d'habitat spécifique (seniors, foyers spécialisés, logements intermédiaires pour femmes isolées ou jeunes en insertion)

➔ Maintien d'un niveau de loyers en deçà des loyers de référence voulus par la Métropole de Lyon et la Ville

# PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

## Accompagner le parcours résidentiel : sécuriser les trajectoires, soutenir les fragilités

Dans une ville où la tension sur le logement réduit les marges de manœuvre des ménages, accompagner le parcours résidentiel implique

d'agir à plusieurs niveaux : fluidifier les mobilités utiles, prévenir les ruptures et adapter le logement aux parcours de vie. Cette approche s'inscrit pleinement dans notre objectif d'accompagnement du parcours résidentiel, qui combine mobilité, prévention et adaptation, avec une attention particulière portée aux publics fragiles.

En 2025, notre action s'est structurée autour de trois leviers complémentaires.  
➔ **Faciliter les mobilités** : le taux de mutation 2025 (libre + social) s'établit à 29,5 %, et 60

relogements ont été réalisés dans le cadre d'opérations de réhabilitation, pour sécuriser les ménages concernés et limiter les impacts de chantier sur leur quotidien.

➔ **Prévenir les ruptures** : même en l'absence de commission formelle de prévention des expulsions en 2025, 5

situations ont été accompagnées, conduisant à 4 relogements, dans une logique de prévention et d'ajustement au reste-à-vivre.

➔ **Adapter le logement aux parcours de vie** : 72 logements ont fait l'objet de travaux

d'adaptation (PMR, seniors, sorties d'hospitalisation), renforçant notre capacité à permettre à chacun de continuer à vivre chez soi dans de bonnes conditions. Cette dynamique est appelée à se consolider en 2026, avec un renforcement des processus et du suivi (demandes, délais, priorisation).

## Améliorer l'accueil des entrants

L'entrée dans le logement est un moment déterminant du parcours résidentiel. Si nous disposons déjà d'un livret d'accueil, 2025 confirme la nécessité de progresser sur la phase de remise des clés (information, première prise en main, repères pratiques) pour mieux sécuriser la « première impression » et le démarrage du bail. La structuration d'un dispositif d'accueil renforcé est actuellement en cours d'élaboration.

## BON À SAVOIR

- ➔ Pour les ménages concernés par nos opérations de démolition, comme le programmes Chemin des Îles ou encore Nicolas Sicard, nous proposons un loyer permettant de préserver le reste à vivre, afin de **garantir un relogement sans dégradation de leur situation financière.**



Livret d'accueil du locataire

## Renforcer la qualité de service grâce au digital

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de service, la SACVL a modernisé en 2025 son espace locataires lors de la refonte de son site internet. Cette évolution vise à offrir une expérience simplifiée, plus transparente et à renforcer le dialogue avec les locataires.

Accessible via un compte sécurisé (nom et numéro de logement), **l'espace locataire permet de consulter les informations essentielles de gestion** : échéancier, relevés de compte, paiement des loyers (prélèvement ou carte bancaire), quittances ainsi que les diagnostics immobiliers actualisés à chaque changement de locataire. Les relevés sont disponibles aux formats PDF et Excel, facilitant notamment la gestion des colocations.

Les locataires peuvent **déposer et suivre leurs réclamations en ligne** (plomberie, fuites, équipements, téléphonie...), avec un historique complet. Chaque demande déclenche une notification SMS indiquant l'entreprise mandatée. À l'issue de l'intervention, une enquête de satisfaction est adressée (ponctualité, efficacité...). La dématérialisation a permis de porter le taux de réponse de 14 % à 44 %. Ces retours alimentent des indicateurs de satisfaction par prestataire et offrent aux équipes une vision globale et en temps réel de la qualité de service.

La SACVL a également développé un **dispositif innovant de suivi des consommations**, avec plus de 6 000 logements équipés de capteurs (sur 8 716), en partenariat avec OCEA Smart Building. Les locataires peuvent suivre leurs consommations quotidiennes (eau chaude, eau froide, électricité, température) via leur espace personnel. Ce dispositif, encore peu répandu, favorise la maîtrise des usages et permet aux équipes techniques d'ajuster plus finement les réglages à l'échelle des résidences, notamment pour harmoniser les températures.

## LE SERVICE DIGITAL EN CHIFFRES



- ➔ **6 000 logements équipés de capteurs** sur un parc de plus de 8 700 logements
- ➔ +30 points de participation aux enquêtes grâce à la dématérialisation (soit 44% contre 14 % auparavant)
- ➔ **100 % des réclamations accessibles en ligne** avec historique complet
- ➔ **Suivi quotidien des consommations** (eau chaude, eau froide, électricité\*, température)
- ➔ Notification systématique par SMS lors de la prise en charge des demandes

\* pour certains logements

## Accompagner & accueillir les publics spécifiques

Au-delà de l'accès au logement, certains parcours nécessitent un environnement adapté et un accompagnement au long cours. En 2025, deux projets illustrent notre capacité à articuler offre immobilière et partenariats pour répondre à des besoins sociaux spécifiques.

À la Duchère, au sein de la **résidence Sakharov**, un projet innovant d'habitat inclusif et partagé a vu le jour, porté par les PEP69 en partenariat avec l'association Espace Senior Duchère Ensemble. Ce dispositif s'adresse à des personnes âgées en perte d'autonomie ainsi qu'à des personnes en situation de handicap. Il propose des logements individuels adaptés, complétés par des espaces communs favorisant les temps collectifs et le lien social. Né dans le contexte post-crise sanitaire pour répondre aux enjeux d'isolement, le projet «HAPI» repose sur une logique de mixité, de pouvoir d'agir et de vivre-ensemble. Les habitants y co-construisent leur projet de vie sociale, selon leurs besoins et leurs envies, afin de rester pleinement acteurs de leur quotidien.

Par ailleurs, sur la **résidence Pierre Corneille**, un partenariat avec l'association Alynea permet de proposer un accompagnement adapté à des publics en situation de fragilité au sein de 4 logements PLAI, contribuant ainsi à sécuriser les parcours résidentiels et à renforcer l'inclusion.



Résidence Pierre Corneille | Lyon 3<sup>ème</sup>



Résidence Sakharov | Lyon 9<sup>ème</sup>

# 2026 LES OBJECTIFS

- ➔ Formaliser un nouveau process d'entrée du locataire dans le logement (suite à la création d'une Direction de la Qualité en octobre 2025)
- ➔ Favoriser et accompagner les mutations via un accompagnement individualisé
- ➔ Maintenir un taux de mutation supérieur à 20 %

# AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS

La SACVL concentre l'essentiel de son impact environnemental dans la manière dont elle conçoit, rénove et exploite son patrimoine. Sa stratégie s'organise autour de deux leviers complémentaires : **atténuer son empreinte** — en réduisant les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre — et **adapter son patrimoine aux effets du changement climatique**, notamment en matière de confort d'été, de gestion des sols et de l'eau, ou encore de lutte contre les îlots de chaleur. Cette approche s'inscrit par ailleurs dans le référentiel de société à mission 2025-2028, qui fixe des objectifs et des modalités de pilotage en matière d'énergie, d'émissions, d'adaptation et de biodiversité.

## Nos actions en matière d'atténuation (réduction des consommations d'énergie & des émissions de GES)

La réduction de l'empreinte environnementale repose sur

une action coordonnée visant à diminuer les consommations d'énergie et les émissions associées au patrimoine et aux opérations. La SACVL mobilise pour cela trois leviers complémentaires : l'amélioration de la performance énergétique du parc existant, le renforcement des exigences sur les opérations de réhabilitation et de construction et le développement d'outils de mesure pour piloter dans la durée, notamment à travers le bilan carbone.

La trajectoire énergétique du patrimoine s'inscrit dans un objectif de long terme visant 100 % de logements classés A à D d'ici 2034. En 2025, cette ambition se concrétise avec **87,5 % de logements classés A à D**, illustrant les effets combinés des réhabilitations énergétiques livrées et de la systématisation des travaux dans les logements



Résidence Sakharov, base de pierres de villebois | Lyon 9ème

à la rotation. Pour ce qui concerne les opérations de réhabilitation, la SACVL renforce ses exigences en visant systématiquement un gain minimal de 35 %, afin d'inscrire durablement la réduction des consommations dans la performance des bâtiments.

Enfin, la réduction de l'empreinte environnementale ne se limite pas aux enjeux énergétiques. La SACVL consolide un bilan carbone couvrant les scopes 1, 2 et 3 et développe progressivement les pratiques d'économie circulaire, notamment à travers le réemploi des matériaux, déjà expérimenté sur plusieurs opérations. (explications détaillées ci-contre).

## LE BILAN CARBONE EN SYNTHÈSE

### Un premier bilan carbone complet pour piloter notre trajectoire

En 2025, la SACVL a consolidé un bilan carbone complet, couvrant l'ensemble de ses activités (scopes 1, 2 et 3). Cette démarche constitue une étape structurante, qui permet d'objectiver notre empreinte et d'orienter nos actions dans la durée.

Le bilan établi fait apparaître des émissions totales de 21 616 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent, dont :

- ⇒ 0,44 % pour le scope 1 (95 tCO<sub>2</sub>e),
- ⇒ 0,04 % pour le scope 2 (9 tCO<sub>2</sub>e),
- ⇒ **99,5 % pour le scope 3** (21 511 tCO<sub>2</sub>e).

Cette répartition met en évidence un enjeu central : l'essentiel de notre impact carbone ne provient pas de nos consommations directes d'énergie, mais de notre chaîne de valeur (travaux, matériaux, prestations, chantiers). Ce diagnostic oriente notre stratégie d'atténuation : agir en priorité sur la performance énergétique du patrimoine, les choix constructifs, le réemploi des matériaux et plus largement sur les pratiques de nos partenaires. À noter que l'incertitude globale associée au bilan est estimée à 32 %, traduisant un niveau de maturité encore perfectible, mais cohérent avec une première démarche à cette échelle.

### Une trajectoire de décarbonation inscrite dans le patrimoine

En 2025, la SACVL a validé son Plan Stratégique du Patrimoine 2025-2034, qui intègre une trajectoire claire de décarbonation. Ce cadre permet de **prioriser les interventions en faveur de la performance énergétique, de la durabilité des bâtiments et du confort des locataires.**

Concrètement, les équipes déploient un programme de rénovation ambitieux, centré sur les principaux leviers d'atténuation : isolation des façades et toitures, remplacement des menuiseries et amélioration des systèmes de ventilation.

⇒ **Des réhabilitations globales** ont été livrées sur les résidences Pierre Bayard et 17 Herriot (photo ci-contre). D'autres opérations structurantes sont en cours ou engagées, notamment aux Tchécoslovaques et à Tupin (photo ci-dessous), intégrant des rénovations énergétiques complètes.

⇒ **Des interventions ciblées** complètent cette dynamique, comme le remplacement des menuiseries (Le Lac) ou la création de systèmes de ventilation assistée (Louis Mouillard).



17 Herriot | Lyon 2ème

La trajectoire s'appuie également sur un travail d'études et d'audits pour orienter les futures opérations : études en cours sur plusieurs résidences (Perspective Saône, Jean Fauconnet), audit énergétique réalisé à la Grande Côte, et préparation opérationnelle aux Brotteaux pour des travaux d'isolation de toiture.



Résidence Tupin | Lyon 2ème

Cette démarche concerne l'ensemble du patrimoine, y compris le tertiaire, avec des études lancées pour le siège et l'immeuble Lyon Ouest. Certaines opérations contribuent également à l'adaptation et à la qualité du cadre de vie, comme la végétalisation (Amiral Courbet) ou la rénovation d'ouvrages (Le Coteau).

## BON À SAVOIR



⇒ **Atténuation** = réduire l'empreinte (énergie, GES, carbone construction + exploitation, mobilité, réemploi)

⇒ **Adaptation** = rendre le patrimoine résilient (confort d'été, îlots de chaleur, matériaux, eau/sols, renaturation)



- ⇒ Poursuite du plan de rénovation énergétique et du traitement des étiquettes E, F et G
- ⇒ Prise en compte du confort thermique d'été dans les projets de réhabilitation
- ⇒ Poursuite de l'amélioration des équipements de chauffage (individuels et collectifs)

# AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS

## Nos actions en matière d'adaptation (résilience, confort d'été, eau et sols)

Le second volet, celui de l'adaptation, consiste à anticiper les effets du changement climatique sur la qualité de vie dans les logements et la résilience des sites : vagues de chaleur, îlots de chaleur urbains, ruissellement et gestion de l'eau, confort d'usage des espaces extérieurs. Notre approche combine des exigences techniques intégrées aux projets et une montée en maturité des indicateurs, afin de piloter les progrès opération par opération.

Un enjeu central est l'habitabilité estivale. Nous intégrons progressivement dans les projets un critère dédié, avec des seuils de lecture (seuil bas 350 DH et seuil haut 1 250 DH)\* permettant de réduire la vulnérabilité des logements lors des pics de chaleur et de limiter les effets rebond liés à la climatisation.

L'adaptation passe également par les choix de conception et

de matériaux : nous renforçons l'intégration de matériaux biosourcés et géosourcés, tout en travaillant à standardiser sa mesure et sa traçabilité à l'échelle des opérations.

Enfin, l'adaptation se joue dans les espaces extérieurs : désimperméabilisation, renaturation et meilleure gestion des eaux de pluie. En 2025, des premiers résultats mesurés en surface permettent d'objectiver la dynamique et d'installer un pilotage régulier (m<sup>2</sup> désimperméabilisés, priorisation des sites, solutions techniques).

## Vers une gestion écologique des espaces extérieurs

En 2025, la SACVL a engagé une transformation en profondeur de la gestion de ses espaces extérieurs, à l'occasion du renouvellement du marché d'entretien sur près de 70 résidences. Cette évolution traduit un changement de paradigme : **passer d'une logique centrée sur la propreté à une gestion écologique globale**, en cohérence avec son statut de société à mission

et les enjeux climatiques et de biodiversité. Le cahier des charges a été intégralement repensé afin d'intégrer des objectifs structurants : renaturation progressive des sites avec 30 % de surfaces concernées, mise en œuvre d'une stratégie « zéro export » des déchets verts (broyage, paillage, compostage sur site), suppression des produits phytosanitaires et recours privilégié à des équipements low-tech, moins énergivores et moins bruyants. Les modalités d'intervention sont également adaptées aux cycles biologiques de la faune et de la flore. Au-delà des pratiques techniques, la SACVL affirme une nouvelle approche du paysage fondée sur la gestion différenciée. Toutes les surfaces ne sont plus entretenues de manière uniforme : certaines zones évoluent vers des prairies fleuries, d'autres sont préservées comme refuges pour la biodiversité. Cette approche permet de favoriser les pollinisateurs, de renforcer la qualité des sols et d'améliorer la résilience écologique du patrimoine, tout en participant à l'adaptation au changement climatique.

## Diagnostic biodiversité : mieux connaître pour mieux agir

En 2025, la SACVL a engagé la réalisation d'un diagnostic biodiversité visant à mieux comprendre l'état écologique de son patrimoine et à identifier les leviers d'amélioration. Cette démarche s'inscrit dans une logique de montée en maturité : après avoir structuré nos actions sur l'énergie et le carbone, il s'agit désormais d'**intégrer pleinement les enjeux de biodiversité dans la gestion et la transformation de nos résidences**. Le diagnostic constitue un outil d'aide à la décision, permettant de :

- ➔ identifier les potentiels écologiques des sites (sols, végétation, continuités écologiques)
- ➔ repérer les pratiques favorables à renforcer ou à généraliser
- ➔ prioriser les actions en matière de renaturation, de désimperméabilisation et de gestion différenciée des espaces extérieurs.

Les premiers enseignements viennent conforter les orientations déjà engagées, notamment dans le cadre du nouveau contrat d'entretien des espaces extérieurs : moins de gestion intensive, plus de végétalisation et de diversité biologique, au service de la résilience climatique et du cadre de vie.

Ce travail constitue une base permettant de structurer, dans les prochaines années, des indicateurs de suivi (surfaces renaturées, pratiques de gestion, continuité écologique) et de renforcer l'intégration de la biodiversité dans l'ensemble de nos projets.



Aménagement des espaces extérieurs de la résidence Louis Loucheur | 11, rue Louis Loucheur - Lyon 9<sup>ème</sup>



Autre exemple d'aménagement des espaces extérieurs : résidence Amiral Courbet | 40, rue Amiral Courbet - Lyon 3<sup>ème</sup>

## Requalification écologique et conviviale des espaces extérieurs – Résidence Louis Loucheur

À la résidence Louis Loucheur, la SACVL a conduit une requalification complète d'un espace extérieur auparavant peu valorisé, afin d'en faire un lieu de vie favorisant à la fois le lien social et l'adaptation au changement climatique. Le projet s'est traduit par une transformation significative des aménagements, avec une réduction des surfaces imperméabilisées au profit de sols vivants et végétalisés (334 m<sup>2</sup>). L'ancien parking a ainsi été déplacé et réorganisé, permettant la création d'un jardin partagé intégrant des espaces de convivialité (bancs, aires de jeux) et des bacs potagers. Accompagnés par l'association Passe Jardin, les locataires volontaires peuvent s'impliquer dans des activités de culture et co-construire un projet collectif.

Sur le plan climatique, cette opération contribue à limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain grâce au remplacement des revêtements bitumineux par des sols perméables (pavés engazonnés) et à une végétalisation diversifiée (arbres, arbustes, vivaces, graminées). La gestion des eaux pluviales a également été intégrée dès la conception : les eaux sont traitées directement à la parcelle via des dispositifs de désimperméabilisation, un bassin d'infiltration sous le parking et des tranchées drainantes, favorisant l'infiltration dans le sol et limitant la sollicitation des réseaux. Cette opération illustre la capacité de la SACVL à concilier amélioration du cadre de vie, renforcement du lien social et adaptation du patrimoine aux enjeux climatiques.

\*DH : degré heure ; il constitue un des indicateurs clés de la RE2020 (Réglementation Environnementale 2020). Il permet d'évaluer le confort d'été d'un bâtiment, en période de chaleur en calculant la durée cumulée pendant laquelle les occupants du bâtiment sont exposés à des températures supérieures aux seuils définis. Ces seuils varient en fonction du jour ou de la nuit — de jour : les seuils d'exigences se situent entre 26°C et 28°C maximum ; de nuit : les seuils d'exigences se situent à 26°C maximum.

# VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES

Dans un secteur en profonde transformation, la capacité de la SACVL à remplir sa mission repose avant tout sur l'engagement et les compétences de ses équipes. Favoriser le bien-être, accompagner les parcours professionnels et anticiper l'évolution des métiers constituent ainsi des enjeux centraux pour soutenir la performance durable de l'entreprise.

## Promouvoir l'égalité et l'inclusion

La SACVL veille à garantir un environnement de travail équitable et inclusif. L'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'établit à **89/100 en 2025**, contre 91/100 en 2024. Cette légère évolution appelle une attention renforcée sur certains indicateurs, dans une logique d'amélioration continue. Au-delà de la seule mesure de cet index, l'enjeu reste de maintenir des conditions favorables à l'égalité des

parcours professionnels, en assurant une vigilance sur les rémunérations, les promotions et les évolutions de carrière.

## Accompagner les parcours professionnels

Dans un contexte de transformation des métiers de l'immobilier, la SACVL attache une importance particulière à l'employabilité des collaborateurs. Cela se traduit notamment par :

- ➔ le développement de la mobilité interne,
- ➔ l'accompagnement des évolutions de carrières,
- ➔ l'adaptation progressive des compétences aux enjeux émergents (transition écologique, nouveaux modes de gestion).

Ces pratiques contribuent à sécuriser les parcours professionnels tout en valorisant les compétences en interne et en renforçant l'engagement des équipes.

## Favoriser le bien-être et les mobilités durables

La qualité de vie au travail passe également par des actions concrètes en faveur des conditions de travail et des mobilités.

En 2025, la SACVL a obtenu le label « Employeur Pro-Vélo », reconnaissant les actions mises en place pour encourager l'usage du vélo au quotidien. Cette démarche s'inscrit à la fois dans une logique de bien-être des collaborateurs et de réduction de l'empreinte environnementale des déplacements (*explications détaillées ci-contre*).

Cet engagement se prolonge par la poursuite d'actions visant à proposer un cadre de travail adapté, en lien avec les attentes des collaborateurs et les évolutions des pratiques professionnelles.

## QUELQUES CHIFFRES



**11,8**  
heures de formation par  
salarié



**53 %**  
part des femmes dans  
l'effectif des cadres

## Faciliter l'accès aux droits : un forum social au service des salariés



1<sup>er</sup> forum d'information sociale

Le 24 juin 2025, la SACVL a organisé son premier forum d'information sociale, ouvert à l'ensemble du personnel. Pendant un après-midi, les salariés ont pu échanger directement avec différents partenaires, sous forme de stands, de présentations collectives ou d'entretiens individuels, sur des thématiques liées à leur vie professionnelle et personnelle :

- ➔ KLESIA Retraite : préparation et gestion de la retraite
- ➔ KLESIA Action sociale : accompagnement des situations de vie (proche aidant, handicap, maladie, deuil, soutien, aides financières)
- ➔ Action Logement Services : accès au logement et aides financières (prêts, dispositifs, garantie)
- ➔ ACTIS : service social du travail (accompagnement et soutien dans les démarches vie privée / vie professionnelle)

Cet événement illustre la volonté de la SACVL de proposer aux salariés un accès simplifié à l'information et aux dispositifs de soutien, en favorisant une approche globale du bien-être, intégrant les enjeux professionnels, sociaux et personnels.

## LE PLAN MOBILITÉ EMPLOYEUR



### Déployer une mobilité plus durable au service des collaborateurs

Dans le cadre de sa contribution aux objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la SACVL a élaboré en son *Plan de Mobilité Employeur (PDME) 2024-2030*. Ce dispositif s'inscrit à la fois dans une démarche environnementale et dans une volonté d'amélioration de la qualité de vie au travail des collaborateurs.



Le PDME s'appuie sur une enquête interne conduite en janvier 2024, ayant recueilli un taux de participation significatif de 71 %. Les résultats mettent en évidence une diversité de pratiques : 50 % des répondants utilisent principalement les transports en commun pour leurs trajets domicile-travail, 45 % la voiture (dont une part

de véhicules de fonction) et 13 % le vélo. Au regard de ces enseignements, le plan d'actions s'articule autour de deux priorités : *encourager le recours à des modes de transport*

*alternatifs à la voiture individuelle et développer l'usage des mobilités actives, notamment le vélo et la marche.*

Plusieurs mesures concrètes sont déployées en ce sens. Des actions de sensibilisation et de formation à l'usage

du vélo ont été déployées, en complément de la mise en place du forfait mobilités durables, dont l'entrée en vigueur est programmée pour début 2026. Ce dispositif permettra de soutenir financièrement l'acquisition, l'entretien ou l'équipement lié à l'usage du vélo. Des moyens concrets pour accompagner les usages La SACVL renforce également les équipements mis à disposition

des collaborateurs : une flotte de vélos à assistance électrique est déployée au siège, accompagnée de la création d'un local dédié. Parallèlement, l'entreprise poursuit l'électrification progressive de sa flotte de véhicules professionnels.



Afin de faciliter les déplacements en transport en commun, des écrans d'information en temps réel seront installés au siège à partir de 2026, contribuant à améliorer l'accès à l'information pour les salariés et visiteurs. À travers ce plan, la SACVL affirme sa volonté d'accompagner des pratiques de mobilité plus durables, conciliant performance environnementale, attractivité et bien-être au travail.

# 2026 LES OBJECTIFS

- ➔ Mettre en œuvre un plan d'actions QVCT (équilibre vie pro/perso, charge de travail, reconnaissance...)
- ➔ Favoriser le report modal et les mobilités actives, notamment à travers le déploiement du Forfait Mobilité Durable
- ➔ Déployer une politique Diversité Équité Inclusion (rédaction d'une charte)

# CHAÎNE DE VALEUR RESPONSABLE

## PARTENARIATS, ACHATS, INSERTION

Créer de la valeur pour le territoire ne se limite pas aux seules opérations immobilières. Pour la SACVL, elle se construit également dans les coopérations nouées avec les acteurs locaux, dans les initiatives soutenues au titre du mécénat, et dans l'exemplarité de sa commande publique, mobilisée pour diffuser des pratiques responsables auprès de ses partenaires.

### Ancrage territorial : ESS & partenariats au cœur des résidences

En 2025, la SACVL a poursuivi et structuré son action dans les résidences avec un réseau de partenaires associatifs et d'opérateurs locaux. Cette dynamique répond à des besoins très concrets : **renforcer le lien social et le vivre-ensemble, prévenir les situations de tension, soutenir des publics spécifiques** (jeunes, seniors, personnes en insertion) et **faire vivre des projets du quotidien** (sport, culture, compost, jardins partagés...).

Le bilan 2025 met en évidence une action territoriale significative, organisée autour de trois axes : lien social & vivre-ensemble, sur-entretien ciblé, tranquillité résidentielle — leviers essentiels pour la qualité de vie et la cohésion des quartiers.

### Focus territorial à Lyon 8<sup>ème</sup> : des partenariats de proximité au service de la vie des résidences

Dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, la SACVL déploie un ensemble d'actions partenariales qui illustrent concrètement sa manière de créer de la valeur avec les acteurs du territoire. Ces coopérations associatives répondent à des besoins très divers du quotidien : accompagnement des enfants



Fête au Jardin | Lyon 8<sup>ème</sup>

et des jeunes, accès aux droits, animation de la vie collective, soutien aux initiatives culturelles, sportives ou environnementales. Les résultats pour les résidences Albert Laurent, APL et Le Comtois montrent une dynamique particulièrement dense, reposant sur un réseau d'associations et d'opérateurs de proximité mobilisés autour d'actions régulières ou ponctuelles. Ce maillage territorial permet d'agir à différentes échelles : dans l'accompagnement scolaire et éducatif, dans la prévention et l'ouverture aux pratiques sportives, dans le soutien administratif aux habitants, mais aussi dans la création de moments collectifs favorisant le lien social et l'appropriation positive des espaces résidentiels.

La **résidence Albert Laurent** illustre particulièrement cette diversité d'interventions. Des ateliers artistiques pour les enfants sont proposés chaque mercredi et pendant une partie des vacances scolaires avec *Art et développement*. L'association

*Action Sport Education* y mène une action d'éducation civique par le sport et a accompagné le financement de colonies apprenantes pour 10 jeunes de la résidence, autour d'activités telles que l'escalade, le rafting, la baignade, l'accrobranche ou encore la randonnée. Un chantier jeunes a également permis la création d'une fresque en anamorphose et de 8 tableaux réalisés avec 8 jeunes issus du quartier prioritaire de la politique de la ville, avec l'appui de partenaires spécialisés. À cela s'ajoutent de l'aide aux devoirs avec la *MJC*, de l'accompagnement administratif avec *Passerelle*, des ateliers de proximité avec *Raid Aventure* (escalade, boxe, secourisme, activités sportives collectives, ateliers de sensibilisation et de débat), ainsi que des ateliers de jardinage et de fleurissement avec *SP Action*, contribuant au reverdissement de la résidence. Dans la **résidence Ambroise Paré Laënnec**, le partenariat prend une forme plus ponctuelle mais tout aussi structurante. La SACVL soutient la fête de quartier du *Centre social*



Fresques Albert Laurent | Lyon 8<sup>ème</sup>

*Laennec*, participant ainsi à l'animation locale et à la convivialité du quartier. Une action artistique est également conduite avec les locataires par *Bloffique Théâtre*, dans une logique inter-bailleurs, ce qui montre la capacité de la résidence à s'inscrire dans des démarches collectives plus larges.

Au **Comtois**, les partenariats répondent à des besoins essentiels de solidarité et de convivialité. La présence de *VRAC Métropole* au travers de la *MESA*, épicerie solidaire, constitue un levier direct d'accès à une alimentation plus abordable. En parallèle, *ATD Quart Monde* participe à l'organisation d'une fête de quartier au sein de la résidence, renforçant les dynamiques de rencontre et de cohésion. Ce focus territorial met en

évidence une approche partenariale qui ne se limite pas à financer des actions, mais vise à faire de la résidence un lieu de vie, de soutien et d'initiatives : la qualité résidentielle se construit avant tout avec les habitants et les acteurs associatifs.

### Mécénat 2025 : soutien des initiatives d'intérêt général

Le mécénat complète l'action partenariale de la SACVL en soutenant des projets à forte valeur sociale, en lien avec les besoins du territoire. Depuis trois ans, cette politique se concentre prioritairement sur les thématiques en lien avec le soutien des seniors, la santé et l'éducation. En 2025, la SACVL a conclu 7 conventions de mécénat pour un montant total de 93 k€, en faveur d'associations et de structures locales engagées. Parmi les projets soutenus figurent l'acquisition de matériel sportif adapté pour les personnes en situation de handicap avec l'*ANTS\**, le soutien à *Ciné Duchère*, l'accompagnement de la *Cité Musée Tony Garnier* pour son exposition « Voyages en cité, ainsi que le soutien à *ESDE* et à *Entraide* pour des actions en faveur du bien vieillir et de l'autonomie numérique des seniors.

### Les achats responsables : un levier de transformation de la chaîne de valeur

En 2025, la SACVL a poursuivi la structuration de sa politique d'achats responsables, par le développement de ses outils internes et la préparation d'un *SPASER* en cohérence avec les orientations de la Ville de Lyon.

- ➔ Une première étape a consisté à cartographier les achats afin de mieux en définir le périmètre et d'identifier les familles à piloter. Ce travail a permis de distinguer neuf grandes familles d'achats, couvrant notamment les travaux, la maintenance, l'entretien, l'informatique et les télécoms, les espaces verts ou encore les fluides.
- ➔ En parallèle, la SACVL a renforcé son outillage opérationnel: formalisation d'un process achats durables, tableau de suivi des consultations, documents types, fiches de sourcing et de définition du besoin.

Cette montée en structuration devra désormais s'accompagner d'une appropriation renforcée par les équipes, condition indispensable pour garantir l'efficacité, la cohérence et la traçabilité de la démarche.

### Clauses sociales : un levier d'inclusion, en partenariat avec la MMIE

L'inclusion sociale fait partie intégrante de la chaîne de valeur de la SACVL. Au-delà des clauses environnementales, les marchés sont également mobilisés pour créer des opportunités d'insertion professionnelle. La SACVL s'appuie pour cela sur un partenariat avec la *MMIE*, qui permet de consolider et de suivre les retombées sociales générées par les clauses sociales. En 2025, cette dynamique se renforce nettement : **le nombre d'heures mobilisées progresse de 24 % par rapport à 2024**. Surtout, les résultats se traduisent par des effets durables sur l'emploi, avec **16 CDI créés, contre 6 en 2024 et 2 en 2023**. Ces évolutions confirment que la commande publique peut constituer un véritable levier d'inclusion lorsqu'elle est pilotée, suivie et évaluée dans la durée.



➔ Déployer un *SPASER* (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables)

➔ Développer des actions de cadre de vie et des partenariats ciblés en faveur des publics spécifiques (seniors, jeunes, insertion)

\*Advanced Neuro-rehabilitation Therapies & Sport

# DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION

En 2025, la SACVL a franchi une étape structurante de son histoire en devenant société à mission. Cette évolution ne constitue pas une rupture, mais l'aboutissement d'un engagement ancien : celui d'une entreprise qui inscrit désormais, au cœur même de ses statuts, sa volonté de concilier performance économique, utilité sociale et responsabilité environnementale.

## Une continuité assumée

Le passage en société à mission s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire engagée depuis plus de dix ans. La SACVL a progressivement structuré sa démarche RSE autour de plusieurs priorités : la qualité de service, l'accessibilité du logement, la transition environnementale et l'utilité territoriale. Cette ambition, affirmée publiquement en 2024, a trouvé en 2025 une traduction statutaire plus exigeante, plus lisible et plus durable. Devenir société à mission revient ainsi à donner une portée nouvelle à des

engagements déjà à l'œuvre dans l'entreprise. La mission sociale et environnementale de la SACVL n'est pas périphérique à son activité : elle en constitue l'un des fondements et oriente durablement ses choix, ses priorités et sa manière d'agir.

## Une raison d'être inscrite dans les statuts

Inscrite dans les statuts depuis juin 2025, la raison d'être exprime le cap que la SACVL se donne pour les années à venir. Elle formalise une ambition claire : contribuer à une ville

plus inclusive, plus abordable, plus sobre et plus résiliente, en cohérence avec les enjeux environnementaux et sociaux qui traversent le territoire.

**Construire une ville équilibrée en partenariat avec la collectivité pour répondre aux besoins de tous les acteurs lyonnais, dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux de demain**



## LES OBJECTIFS STATUTAIRES



OBJECTIFS STATUTAIRES	Développer une offre de logements et de locaux tertiaires abordable et de qualité pour les Lyonnais	Poursuivre la transition environnementale	Contribuer à la création de valeur pour le territoire et nos parties prenantes
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Maintenir et renforcer la qualité de service</li> <li>→ Garantir la mixité fonctionnelle</li> <li>→ Accompagner le parcours résidentiel de nos locataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Poursuivre la réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES</li> <li>→ Adapter notre patrimoine au changement climatique</li> <li>→ Intégrer la biodiversité dans tous les projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Encourager l'économie sociale et solidaire locale</li> <li>→ Construire et déployer une politique d'achats responsables</li> <li>→ Développer la qualité de vie, les compétences et l'employabilité des collaborateurs</li> </ul>
Plan d'actions et indicateurs de suivi			

### Trois objectifs statutaires pour traduire la mission

La mission prend appui sur trois objectifs statutaires, qui en constituent la traduction opérationnelle. Ils permettent d'articuler de manière lisible les enjeux du logement, de l'environnement, du territoire et des parties prenantes, tout en donnant à la démarche un cadre de pilotage clair. Au-delà de l'affirmation d'un cap, **la société à mission renforce ainsi l'exigence de cohérence, de suivi et de preuve.** Elle donne à la SACVL un cadre structurant pour inscrire son action dans la durée et rendre compte, de manière transparente, de la façon dont elle poursuit ses engagements sociaux et environnementaux.

## Une gouvernance dédiée pour garantir la cohérence

Le passage en société à mission s'accompagne d'une gouvernance spécifique.

En 2025, la SACVL a mis en place un comité de mission indépendant (*détail ci-contre*), réuni à deux reprises au cours de l'année, afin d'apprécier la manière dont les objectifs sociaux et environnementaux sont poursuivis.

Cette gouvernance dédiée permet d'assurer le suivi de la mission dans le temps, de nourrir le dialogue avec les parties prenantes et de renforcer la continuité entre les engagements affichés et leur mise en œuvre effective.

Elle s'inscrit également dans la préparation de la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI), prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2026, et constitue une garantie supplémentaire de sérieux et de transparence.



Membres du Comité de Mission (de gauche à droite) : Thierry Bergereau, Xavier Lenoir, Luc Voiturier, Camille Vuarin, Céline Boiron et Renaud Petit

### Composition du comité de mission :



**Camille VUARIN**  
Arkéa Banque, experte ESG  
Présidente du Comité de mission



**Luc VOITURIER**  
Adjoint au logement et politique de la Ville pour le 7<sup>ème</sup> arrondissement, développement social



**Xavier LENOIR**  
SACVL, gardien de sites sur le secteur de la Duchère (Lyon 9<sup>ème</sup>)



**Renaud PETIT**  
Maître de conférences à l'Université Lyon 3 et responsable du Master RSECO (IAE Lyon 3)



**Thierry BERGEREAU**  
Directeur général, est à l'initiative de la démarche de passage en société à mission



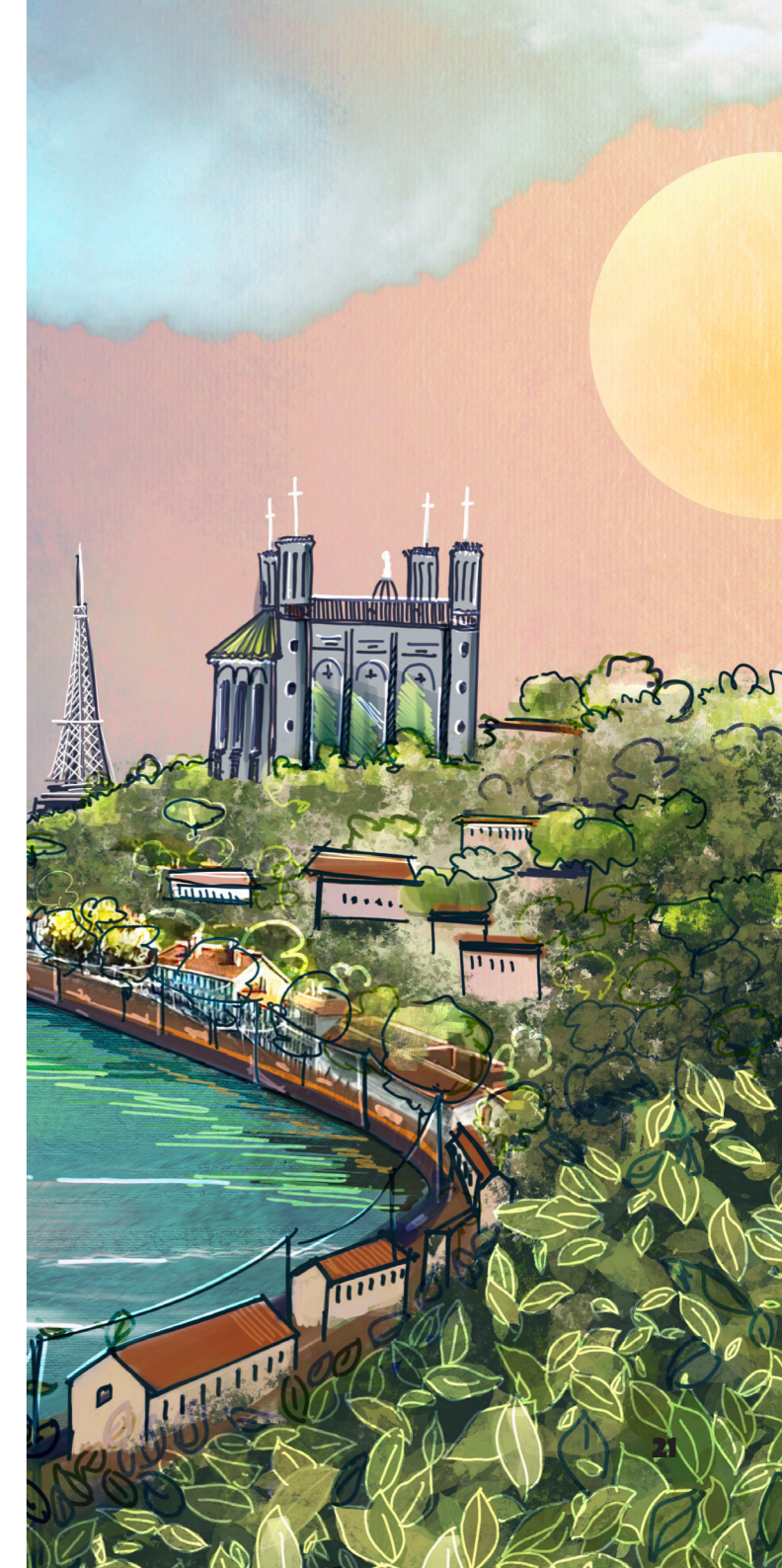
**Céline BOIRON**  
Responsable RSE et communication  
Manager de mission

### ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISSION

Ce premier rapport marque une étape : la SACVL relie sa raison d'être à des preuves. En 2025, la mission a été inscrite dans les statuts et suivie par notre comité indépendant (deux réunions), avec un choix méthodologique fort : publier 30 indicateurs "socle" issus d'un référentiel de 134, pour garantir lisibilité et traçabilité. Les premiers résultats sont tangibles : une satisfaction locataire au rendez-vous, un parc qui gagne en performance énergétique, des mobilités douces qui s'installent, un déploiement d'actions territoriales à destination des publics spécifiques... Dans ce cadre, notre vigilance porte sur la standardisation de la preuve, la tenue de la trajectoire dans un cadre budgétaire contraint et l'accélération des chantiers 2026 (SPASER, biodiversité, inclusion). Si la SACVL peut mener à bien ces engagements, c'est parce qu'elle s'appuie sur des équilibres financiers solides : gestion rigoureuse et parc mixte (logements sociaux et libres) qui soutiennent l'investissement et l'accessibilité à tous les Lyonnais.

La société à mission est plus qu'un statut : c'est un engagement public qui nous oblige, nous élève et nous fait progresser. La mission est aussi un contrat de clarté : nous continuerons à questionner et encourager pour que la SACVL tienne ensemble accessibilité, transition, utilité sociale et sobriété.

Camille VUARIN





Résidence Gambetta - Lyon 3<sup>ème</sup> | (c) Arthur Fréty



**SACVL**  
LA VILLE ÉQUILIBRÉE

**SOCIÉTÉ À MISSION(S)**  
depuis juin 2025



Rédaction & Conception : Céline Boiron